

## PISTES POUR ENSEIGNER L'HISTOIRE-GEOGRAPHIE AUX ELEVES

### NOUVELLEMENT ARRIVES AU COLLEGE ET AU LYCEE

Pour connaître le profil des élèves nouvellement arrivés et les actes simples d'accueil et de prise en charge, il est vivement recommandé de consulter auparavant :  
« Pistes pour enseigner aux élèves nouvellement arrivés »

*« L'école est un lieu déterminant pour l'intégration sociale, culturelle et à terme professionnelle des enfants et des adolescents nouvellement arrivés en France. Leur réussite scolaire liée à la maîtrise de la langue française est un facteur essentiel de cette intégration ; en assurer les meilleures conditions est un devoir de la République et de son école. »<sup>1</sup>*

### Introduction : des élèves nouvellement arrivés non, peu ou francophones

Quand les élèves ne maîtrisent pas du tout le français, on peut aménager l'emploi du temps et retirer en priorité les cours d'histoire-géographie car ils sont parmi les plus complexes linguistiquement et culturellement. Durant les heures libérées, les élèves peuvent alors se consacrer plus à l'apprentissage du français. Cela évite ainsi qu'ils soient en surcharge de travail et qu'ils se sentent en situation d'échec.

Néanmoins, il se peut que des élèves non-francophones soient intégrés en classe type. Il est nécessaire alors qu'on leur construise des objectifs personnalisés en fonction de leur niveau linguistique et de leurs compétences culturelles.

D'autres élèves inscrits dans des classes d'accueil vont bénéficier de cours spécifiques dans certaines matières, parmi lesquelles figurent parfois l'histoire-géographie ou de « civilisation ».

Les élèves peuvent arriver à n'importe quel moment de l'année. Adapté, le cours d'histoire-géographie peut devenir une source d'apprentissage riche, même pour un élève qui maîtrise très peu la langue. Il s'agira d'adapter les supports, les exigences et les activités en fonction des besoins de l'élève. Cette adaptation doit se retrouver au moment de l'évaluation. Cependant, en amont, les enseignants se retrouvent face à des dilemmes.

#### *Que leur enseigner ? Comment leur enseigner ?*

Il n'existe à l'heure actuelle aucun ouvrage traitant directement cette question, ni de manuel présentant des exercices ou une progression.

Pour comprendre et déterminer ce qu'ils sont en mesure d'apprendre et ce que l'on peut enseigner, il est nécessaire de se tourner vers les élèves et identifier leurs acquis, puis de prendre connaissance de leur progression linguistique. A partir de cette connaissance, l'enseignant sera plus à même d'envisager les capacités et les besoins des élèves.

**Avant de commencer, voici quelques conseils concernant l'accueil d'un élève nouvellement arrivé :**

---

<sup>1</sup> Organisation de la scolarité des élèves nouvellement arrivés en France sans maîtrise suffisante de la langue française ou des apprentissages, circulaire n° 2002-100 du 25 avril 2002, Ministère de l'Education Nationale, Bulletin Officiel.

## Accueillir un élève nouvellement arrivé est une rencontre riche pour la classe car il ouvre la porte sur d'autres cultures, sur les langues et l'altérité.

### Pour favoriser l'accueil d'un élève nouvellement arrivé, on pourrait :

- ◆ Prendre connaissance des évaluations initiales faites par le CASNAV au moment de sa demande de scolarisation en France. Ces évaluations indiquent son parcours antérieur et sa maîtrise de l'écrit ...
- ◆ Se décentrer et imaginer la position de l'élève : bouillis sonore, rapport entre pairs et adultes différents, rythme de vie différent ... source de maux de tête !!
- ◆ Prendre compte aussi des parcours individuels plus ou moins difficiles : certains jeunes viennent de fuir la guerre, d'autres vivent avec un membre de famille dans des situations très précaires...
- ◆ Comme pour l'accueil de n'importe quel élève, présenter les autres élèves par un tour de table et si l'élève est francophone, lui expliquer ce qui a été étudié depuis le début de l'année (photocopies de cahier éventuellement).
- ◆ Lui associer un(e) binôme responsabilisé : privilégier un bon élève qui travaille vite et a le temps de l'aider plutôt qu'un élève qui parle sa langue et est en difficultés scolaires. En effet, un élève non ou peu francophone va beaucoup travailler par mimétisme au début, en regardant ce que son collègue fait.
- ◆ Placer l'élève dans les premiers rangs : l'élève s'appuie sur l'expression du professeur, sa gestuelle (le professeur montre du doigt où est l'exercice sur le manuel). De plus, cela permet au professeur d'accéder rapidement à sa table pour l'aider dans des activités individualisées.
- ◆ Quand l'élève est peu francophone, lui adresser la parole lentement et en articulant bien, dans un langage simple et des énoncés courts. On peut s'appuyer sur la gestualité, les images,...
- ◆ Lui adresser la parole régulièrement, pour créer des automatismes langagiers éventuellement.
- ◆ Prendre en compte qu'un élève non francophone va développer des compétences d'abord en compréhension orale avant que ce soit en production orale : bref, il commence à comprendre ce que vous dites, mais il ne trouve pas les mots pour s'exprimer. C'est normal et cette phase peut être plus ou moins longue suivant les jeunes.
- ◆ Encourager l'usage du dictionnaire quand l'élève est autonome (les élèves n'osent pas toujours sortir leur dictionnaire de leur cartable, or c'est un instrument précieux pour vérifier sa compréhension). Il existe par ailleurs des dictionnaires visuels (on peut en voir des exemples sur internet).
- ◆ Les consignes : il sera nécessaire de travailler sur la compréhension des consignes des disciplines. Les consignes seront limitées au niveau débutant. Si l'élève est autonome et maîtrise l'usage du dictionnaire, on privilégiera l'usage de la forme infinitive, sinon on pourra utiliser le présent, 2<sup>ème</sup> personne, qui reprend ce qui est énoncé à l'oral : « Tu soulignes ».
- ◆ Ecrire les mots ou phrases importantes au tableau quand les autres élèves prennent note d'eux-mêmes ou sous la dictée. Réserver éventuellement une partie du tableau pour l'élève. Par ailleurs, certains élèves ont plus une mémoire visuelle qu'une mémoire phonétique. Quand on écrit un nom : « carte », le faire précéder du déterminant pour renseigner du genre « une carte ».
- ◆ Cibler les objectifs d'apprentissages : prendre en compte par exemple que l'élève peut maîtriser, grâce à des exercices adaptés et systématiques, 5 à 10 mots nouveaux au maximum par séance.

### Mais aussi, pour favoriser son intégration scolaire et sociale :

- ◆ L'informer des ateliers ou activités extra-scolaires qui sont des moments opportuns pour créer des situations de communication différentes. La présentation de ces ateliers et de l'établissement peut être assurée par l'élève binôme.
- ◆ Prendre contact avec la famille qui est parfois aussi nouvellement arrivée et l'informer du fonctionnement de l'école, de l'emploi du temps, des notations, de l'usage du carnet ...

## 1/ Les compétences initiales en histoire-géographie (HG)

« Complexe est le phénomène qui consiste à essayer de comprendre comment l'autre voit les choses ; plus complexe encore est de conserver dans cet effort, une claire conscience de sa propre identité, parce que celle-ci est, elle-même, une lutte. »<sup>2</sup>

Louis Porcher

### 1.1 Les élèves qui n'ont pas ou peu de compétences en HG : les NSA

Les élèves qui viennent de terminer l'école primaire dans leur pays d'origine ont parfois suivi des cours uniquement pour apprendre à lire, écrire et compter. Parfois, leur professeur de français leur faisait cours d'histoire-géographie sans qu'ils aient vraiment suivi de formation dans cette discipline.

Arrivés en France, ces élèves vont alors découvrir la discipline histoire-géographie. L'école découpe la perception du monde en disciplines. Ainsi, la matière histoire-géographie ouvre une porte distincte sur un aspect du monde. Pour les élèves peu scolarisés antérieurement, on se référera aux compétences développées jusqu'à la fin du cycle 3.

*Cf. Pistes pour enseigner aux élèves non, peu ou mal scolarisés antérieurement*

### 1.2 Ils ont des compétences et connaissances en HG construites dans une autre culture

#### Les élèves ont développé une pratique de la discipline (cf. doc 1)

La plupart des élèves a développé des compétences propres à la discipline : lire une chronologie, renseigner une carte, rédiger une synthèse de documents ... Pour les non-francophones, la première étape sera l'acquisition de la langue de la discipline afin d'assurer des transferts de ce qu'ils savent faire en langue d'origine en ce qu'ils peuvent faire en langue cible, à savoir le français.

*⇒ Il est nécessaire de travailler la langue de la discipline.*

#### Les élèves ont des connaissances autres que celles attendues dans le système scolaire français (cf. doc. 1)

Ce n'est pas parce que les élèves ne connaissent pas les grands villes de la France ou n'ont jamais entendu parler de Hitler qu'ils sont incultes ou n'ont pas de compétences dans la discipline. Les élèves ont des connaissances que n'ont pas des élèves français : une élève d'Angola a étudié la géographie de son pays, les ressources et richesses, elle a étudié et manipulé des pierres précieuses extraites d'un environnement connu, etc. Elle a d'ailleurs plus de mots dans sa langue d'origine qu'en français pour affiner certaines connaissances.

Ainsi, quand bien même les élèves auraient déjà de bonnes maîtrises en langue française, il n'empêche qu'ils ont des besoins culturels pour saisir les notions.

*⇒ Certaines connaissances vont pouvoir être réinvesties. D'autres vont devenir caduques. Ces connaissances peuvent être mises en valeur en classe par le biais d'activités interculturelles, d'exposés ...*

#### L'organisation de la discipline peut être différente de celle du système français

La discipline a pu être abordée sous une autre approche que la dichotomie histoire-géographie-éducation civique. Ainsi, au Japon, les notions sont englobées sous l'appellation de sciences sociales.

<sup>2</sup> Dictionnaire d'Education Comparée, « Décentration », par Louis Porcher, p. 169.

Exemple d'un programme d'histoire du lycée privé scientifique de Bamako<sup>3</sup>, au Mali.  
*(Il correspondrait au programme officiel)*  
**Niveau de 1<sup>ère</sup> année de lycée, en section scientifique.**

**PROGRAMME D'HISTOIRE ET GEOGRAPHIE DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL, TECNIQUE ET PROFESSIONNEL. INDICATIONS PEDAGOGIQUES**

Pour élaborer ce programme nous avons tenu compte :

- de la lourdeur de l'ancien programme
- du souci de mieux connaître notre passé
- du souci de former des citoyens dont le sens moral, civique est africain est élevé

Ces préoccupations nous ont amenés à élaborer ce programme qui comporte deux grandes parties :

1- Qu'est ce que l'histoire ? Quelles sont les méthodes de l'histoire en général et de l'histoire africaine en particulière.

2 - Pour couvrir notre passé nous avons introduit :

- les notions de temps, de chronologie, d'ère de période.
- l'Egypte antique qui est très intéressante
- les périodes de notre histoire qui avaient été à tort considérée comme des périodes obscures de l'histoire africaine et négligée (la période du pachalique Ségou etc.)

Ainsi nous avons opté pour l'histoire africaine en série littéraire et l'histoire nationale en série scientifique. Dans le même sens nous avons supprimé la partie de la 3<sup>ème</sup> période consacrée aux révolutions à traves le monde (révolution française, indépendance des USA etc.)

**Programme d'histoire en 10<sup>ème</sup> série scientifique. 1H / semaine**

**1<sup>ère</sup> période**

**Introduction générale**

1 - Histoire : Définition, problème de périodisation (notion de temps, de chronologie, d'ère de période)

2 - Les sources de l'histoire : insister sur les méthodes de l'histoire africaine :

- a - L'Afrique au Sud du Sahara des origines de l'homme à la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle.
- La préhistoire africaine son importance
- L'Afrique antique : la civilisation de l'Egypte pharaonique.

**2<sup>ème</sup> période**

- Les empires du Soudan occidental (Ghana, Mali, Songhaï, insister sur les faits de civilisation.

3 - L'Afrique au Sud du Sahara de la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle

- La traite des noirs : causes, organisation conséquences

**3<sup>ème</sup> période**

- l'évolution des principaux Etats

- \* La chute du Songhaï et la création du pachalique
- \* Le royaume bamanan de Ségou
- \* l'Etat théocratique du Macina : Cheichou Ahmadou

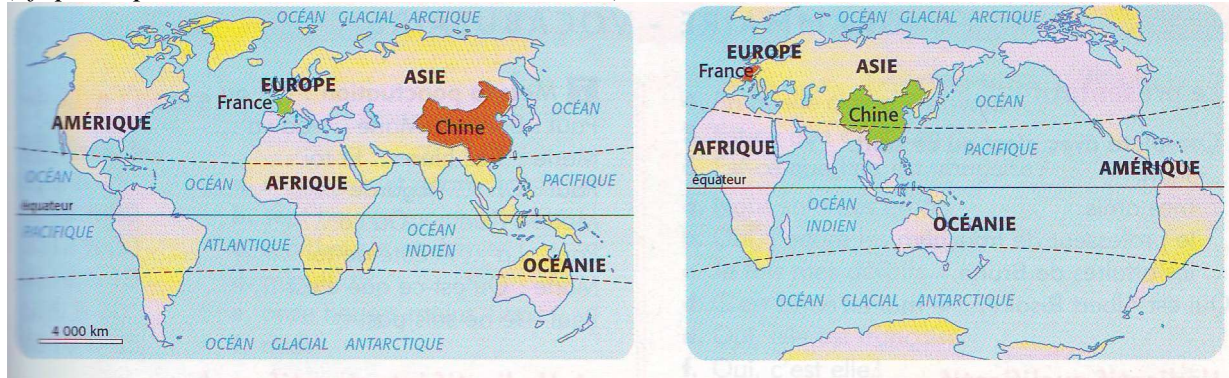
<sup>3</sup> <http://lsbamako.com/>

## Les élèves ont abordé l'histoire avec un autre point de vue

On n'aborde pas la décolonisation de la même façon si on est portugais ou angolais. Au Japon, certains manuels scolaires auraient été controversés car ils cherchaient à « blanchir » les actions impériales du Japon pendant la seconde guerre mondiale.

De même, la géographie est abordée en fonction des référents connus.

(cf. planisphères extraites de *Entrée en matières*).



⇒ Il est enrichissant de travailler sur l'interculturel pour ouvrir à d'autres points de vue et initier une réflexion sur les objets de l'histoire et de la géographie.

## Les représentations mentales varient d'une langue à l'autre

Certaines connaissances doivent être adaptées au nouvel environnement : par exemple, si on aborde la notion de « village », terme pouvant être traduit au moyen d'un dictionnaire, l'image mentale ainsi que les notions vont être différentes suivant les pays. Des mots peuvent ainsi recouvrir des réalités différentes (des signifiants peuvent ne pas coïncider aux mêmes signifiés suivant les cadres culturels). Il est nécessaire que l'élève réajuste sa représentation pour concevoir le discours du professeur et accéder à la connaissance exacte qui est transmise. Dans le même temps, il doit distinguer ce qui est spécifique à un cadre donné de ce qui est généralisable et donc applicable à son environnement d'origine. Il doit être en mesure d'assurer des transferts, selon des va-et-vient entre ce qu'il sait et ce qu'il apprend.

⇒ L'usage excessif de l'image, la photographie, la vidéo ..., le prêt de manuels richement illustrés, des vidéos et la découverte du cadre culturel proche (sa ville), peuvent aider l'élève à prendre conscience des similarités et distinctions entre ce qu'il connaît.

## Des connaissances universelles abordées de façon singulière

Sur le même principe, il faut remarquer qu'une même notion a été traitée de façon différente suivant le cadre culturel : en est-il de la question de l'eau, ... Louis Porcher reprenait l'expression de Hegel d'« universel singulier ». On trouve des éléments communs dans une culture mais abordés avec ses particularités. Là encore, l'interculturel est enrichissant.

## Les élèves ont des méthodes de travail et des attitudes scolaires plus ou moins variables (cf. doc. 2)

On n'enseigne pas de la même façon, à travers la planète. Prenons l'exemple proposé par Béatrice Bouvier qui étudie les cultures d'apprentissage d'étudiant chinois.

**BOUVIER Béatrice, « Apprenants sinophones et place de la parole en classe de FLE »,**

in PAUZET Anne (coord.), *Habitudes culturelles d'apprentissage dans la classe de français langue étrangère*, Paris, Les éditions de l'UCO, 2002. (en ligne sur le site de CAIRN).

« Les apprenants chinois considèrent l'enseignant français comme un « causeur infatigable » (*jiantan*). L'enseignant chinois serait plutôt qualifié de : « autoritaire et bienveillant » (pour ne pas dire paternaliste). À l'image du livre de classe 7, le professeur chinois réagit en « guide » vis-à-vis de ses étudiants. Il trace un chemin que ceux-ci suivent. Il leur indique précisément ce qu'ils doivent apprendre et ce qu'ils doivent savoir. Il leur donne, pendant le cours, toutes les informations qu'ils doivent connaître : celles-ci se trouvent soit dans le manuel, soit dans les documents annexes distribués dans la classe, soit inscrites au tableau. »

**Tableau I. 1**

Le professeur chinois	Le professeur français
• Corrige plus particulièrement la grammaire	• Corrige plus particulièrement les idées et l'expression
• Fait beaucoup de grammaire théorique et peu de pratique	• Favorise l'expression et la communication
• Maîtrise et contrôle mieux ce que les étudiants doivent apprendre et savoir	• ne suit pas l'ordre du manuel • utilise des textes et documents authentiques
• fourni tous les documents (fiches, textes) à étudier	• demande de faire des recherches par soi-même
• ne suscite pas les questions, n'apprécie pas d'être interrompu, • interroge individuellement les apprenants sur la leçon	• suscite les questions, pose des questions au groupe, discute facilement d'autres sujets que ceux du livre
• fait répéter (phrase, mots...) • fait apprendre par cœur	• stimule l'expression orale dans le cours sous forme de débats, discussions
• écrit plus au tableau et fait recopier	• parle plus et considère que les apprenants prennent des notes • fait des dessins ou des mimiques pour se faire comprendre
• donne des modèles ou des canevas	• demande « d'imaginer » des situations

**La place de la parole**

« Pour l'enseignant français, ce qui a été dit en cours est souvent considéré comme ayant été enseigné. De son côté l'apprenant sinophone considère les paroles du maître comme un « plus », un « accompagnement » et il s'attend à ce que les informations importantes soient reprises par écrit au tableau, consignées dans un cahier, signalées à telle page dans le manuel ou bien sur un polycopié. »

Aussi, n'a-t-il pas l'habitude de prendre des notes, ni de mobiliser son attention d'écoute autant qu'un apprenant issu d'une scolarité française. Pour l'apprenant sinophone, ce n'est pas l'écrit qui primerait sur l'oral, mais le geste, aussi est-il très attentif à ce fait l'enseignant.

**La question de la participation**

On apprend aux élèves en Chine à ne pas intervenir à l'oral en cours, pour poser des questions qui n'intéresseraient pas forcément le groupe. Vis-à-vis du professeur, ce serait inconvenant.

### En guise de conclusion de la partie

Ces quelques remarques tendent à encourager l'enseignant à se **décentrer** pour éviter l'ethnocentrisme, comme le fera aussi l'élève, sans se départir de sa propre identité culturelle, et prendre en compte que les élèves ont des connaissances, des compétences et des attitudes similaires et différentes : certaines sont transférables en langue cible (le français), d'autres doivent être co-construites en fonction du nouveau cadre culturel et enfin, certaines sont mises de côté par les programmes scolaires français. Dans ce dernier cas, on peut valoriser les acquis antérieurs par le biais d'activités **interculturelles**.

Dans un premier temps, pour les non francophones, il sera nécessaire de mettre en place des activités linguistiques pour leur permettre d'assurer le transfert de ce qu'ils savent en langue d'origine dans la langue cible, à savoir le français, et leur donner les moyens linguistiques de suivre les cours. **Nous allons déterminer avant tout les objets d'étude que l'enseignant d'histoire-géographie peut aborder. Enfin, nous déterminerons plus précisément les modalités pour adapter des cours d'histoire géographie en classe-type, en fonction du niveau linguistique ce qui nous conduira à présenter les didactiques du FLE et du FLS.**

## 2/ « Quoi » enseigner ?

### 2.1 Les nuances : histoire-géographie-éducation civique, civilisation et culture

#### Introduction : échauffement cérébral

Réalisez cet exercice extrait de : BERTOCCHINI Paola, COSTANZO Edvige, *Manuel de formation pratique pour le professeur de FLE*, CLE International, 2008, p 144.

Doc. 3

#### Mise en situation

##### « Civilisation » ou « Culture » ?

**1** Voici des phrases que vous pouvez entendre en classe de français langue étrangère. Dites si elles relèvent de la notion de « civilisation » ou de « culture ».

	CIVILISATION	CULTURE
1. On ne peut pas ignorer les auteurs du XIX <sup>e</sup> siècle : ils sont parmi les plus connus à l'étranger.		
2. Au programme cette année il y a le Bordelais, l'Alsace, la Champagne et la Bourgogne, les régions vinicoles par excellence.		
3. Vous allez réaliser un dossier sur les causes de la Révolution française.		
4. Aujourd'hui on va analyser les étiquettes de quelques fromages et de quelques vins français.		
5. À la page 20 de votre manuel vous avez la liste des achats que Valérie va faire au supermarché. Comparez-la avec la liste des achats que vous faites habituellement.		
6. Dans le programme de littérature on donnera la priorité aux écrivains du Nouveau Roman.		
7. La semaine prochaine on va parler du sport en France.		
8. Pouvez-vous citer les noms de quelques peintres impressionnistes ?		

**2** Quelle différence faites-vous entre « civilisation » et « culture » ? Essayez d'établir une définition des deux notions.

*Se reporter aux notions de culture anthropologique et de culture cultivée.*

**3.** Quelle différence faites-vous entre « civilisation », « culture » et « histoire-géographie », au niveau des objectifs d'apprentissage notamment ? Quels contenus de cours peuvent être distincts ?



En fonction des moyens mis en œuvre dans l'établissement, des structures éventuellement et des objectifs déterminés pour les élèves, certains bénéficieront plutôt de cours d'histoire-géographie, qui suivent le programme, tandis que d'autres suivront des cours de « civilisation » définis en tant que tels du fait des manuels conçus pour des apprenants à l'étranger, principalement. Remarquons que les professeurs de FLS abordent fréquemment des notions de civilisation. Voici quelques ressources qui existent en civilisation.

## 2.2 Quelques pistes pour la civilisation

### Les manuels

Aucun manuel de civilisation n'existe pour les élèves nouvellement arrivés scolarisés dans le secondaire en France. Néanmoins, il existe des ouvrages de civilisation, à l'adresse plus particulièrement des apprenants à l'étranger. Ces ouvrages sont complexes dès le niveau débutant et ne peuvent être exploités qu'avec des apprenants de bon niveau linguistique et scolaire. Voici 2 références parmi les ouvrages récents :

- ♦ GRAND-CLEMENT Odile, *Civilisation en dialogues, niveau débutant*, CLE International, 2007. Accompagné d'un CD qui met en scène une situation de la vie quotidienne.
- ♦ NOUTCHIE-NJIKÉ Jackson, *Civilisation progressive de la francophonie*, niveau débutant, CLE International, 2005.

Par ailleurs, les leçons ou les points de civilisation sont abordés dans les manuels de Français Langue Etrangère.

### Quelques approches pédagogiques à explorer

- ♦ **La simulation globale** : il s'agit de créer un cadre fictif dans lequel évolue des personnages fictifs, chacun étant porté par un élève. La simulation « le village » amène à créer un village français, dans lequel les gens évoluent, mangent, votent ...  
⇒ [http://francaislangueseconde.awardspace.com/?page\\_id=362](http://francaislangueseconde.awardspace.com/?page_id=362)
- ♦ **Les documents authentiques** : ce sont tous les documents qui ne sont pas créés pour la classe (des prospectus touristiques, des horaires de train ...).  
⇒ [http://www.institut-francais.org.uk/pages/malette\\_pedagogique/7\\_classe.htm](http://www.institut-francais.org.uk/pages/malette_pedagogique/7_classe.htm)
- ♦ **Les rallyes internet** : il s'agit de créer un jeu de piste sur internet.
- ♦ **Les sorties** demeurent aussi de bonnes activités pour découvrir le cadre culturel immédiat !

### Des sites internet pratiques et motivants spécifiques pour les apprenants

- ♦ **Le portail lepointdufle** est le site le complet en ce qui concerne les activités en ligne pour les élèves nouvellement arrivés :  
⇒ <http://www.lepointdufle.net/civilisation.htm>
- ♦ Des enregistrements radiophoniques sur **RFI** pour apprendre à écouter la radio en français  
⇒ [http://www.rfi.fr/lffr/questionnaires/109/questionnaire\\_430.asp](http://www.rfi.fr/lffr/questionnaires/109/questionnaire_430.asp)
- ♦ Des enregistrements, des vidéos et des textes sur **TV5**.  
⇒ [http://www.tv5.org/TV5Site/enseigner-apprendre-francais/accueil\\_apprendre.php](http://www.tv5.org/TV5Site/enseigner-apprendre-francais/accueil_apprendre.php)

### 3/ Comment enseigner en classe-type ?

Se reporter au dossier « *Pistes pour enseigner aux élèves nouvellement arrivés* » pour les conseils d'accueil de l'élève, en ligne sur le site.

Les propositions qui sont faites ci-dessous tendent au maximum à être rattachées à ce qui se fait en classe type. La finalité est que l'élève soit rapidement en mesure de suivre les cours d'histoire-géographie.

#### ● Une DNL : comme en section internationale ou européenne ?

Le principe se rapproche apparemment à ce qui se pratique dans les sections européennes où sont enseignées, dans la langue vivante choisie, les disciplines non linguistiques (DNL) parmi lesquelles l'histoire-géographie. Nous observons quelques grandes différences par rapport à la prise en charge des élèves : l'élève en section européenne a au moins le niveau A2 validé, l'enseignant peut recourir à la traduction en langue française pour expliciter le contenu de la leçon, l'élève est familier du contenu culturel traité en cours et enfin, il n'est pas isolé mais suit la progression commune de la classe. La situation de l'élève apparaît donc plus complexe et les enjeux ne sont pas similaires non plus.

#### ● Comment adapter alors les cours de classe type ?

Plus le niveau linguistique est « léger », plus les textes sont courts, la langue simplifiée syntaxiquement et lexicalement et les exercices nécessitent peu de production écrite.

#### ● La progression linguistique des élèves non-francophones

Pour comprendre ce que l'élève est en mesure d'apprendre, linguistiquement parlant, et, en conséquence, ce que l'enseignant est en mesure d'enseigner, il est nécessaire de s'attarder sur la progression de l'élève dans la maîtrise du français.

### 3.1 Du FLE vers le FLM en passant par le FLS (cf. doc en annexes 1, 2 et 3)

#### ● Distinction FLE, FLS, FLM

- ◆ Le FLE ou français langue étrangère développe des compétences communicatives à l'oral et à l'écrit, que ce soit en compréhension ou en production.
- ◆ Le FLS ou français langue seconde introduit des situations de communication plus diversifiée et tient compte de l'objectif scolaire.
- ◆ Le FLM ou français langue maternelle est un degré de maîtrise de natif.

#### ● Les niveaux avec le CECRL

Les niveaux sont définis en fonction du CECRL, Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. On peut se reporter aux grilles de compétences figurant en annexe. Quatre compétences sont travaillées : compréhension et production écrites et orales.

### 3.2 Qu'est-ce que l'élève nouvellement arrivé est en mesure de travailler en HG ?

#### Mise en situation :

Nous sommes au début de novembre, un élève nouvellement arrivé est inscrit en classe de seconde générale depuis quelques jours. Voici la page de manuel ci-dessous (doc. 4) que les élèves de la classe de seconde étudient.

Nous allons prendre connaissance de la leçon du jour, puis nous chercherons les activités que nous pouvons mener avec les élèves en fonction de leurs capacités linguistiques, que vous pouvez retrouver dans le tableau synthétique ci-dessous (doc. 5).

Quel objectif, quelle proposition d'activité et de leçon pour l'élève si celui-ci est :

- avec un niveau linguistique A1 ?
- avec un niveau linguistique A2 ?
- avec un niveau linguistique B1 ?

#### Quelques propositions de réponses (à lire après étude des documents 4-5 !):

##### **A1 /**

- \* Travailler sur le vocabulaire du manuel (repérage des éléments et apprentissage des termes : page, titre, document ...).
- \* Travailler sur la carte à partir de la Grèce avec la consigne « colorie » et les couleurs : colorie en bleu la mer Méditerranée, colorie en marron la Grèce, colorie en jaune l'Italie, etc.
- \* Travailler sur les nationalités et les pays autour de la Grèce : il habite en Grèce, il est grec, c'est un Grec / Il habite en Italie, il est italien, c'est un Italien/ ...
- \* Les nombres romains (présents dans la leçon).
- \* Repérer les indications temporelles et travail sur les prépositions avant les dates : à partir, au cours, à la fin
- Etc.

##### **A2/**

- \* Souligner les phrases de la partie 1 (*La cité grecque*) compréhensibles et poser des questions de repérages (1<sup>ère</sup> phrase et dernier paragraphe). Exercice de vocabulaire autour de citoyen, esclave, politique, cité : relier les termes à la phrase correspondante.
- \* Repérer comment sont signalés les mots du vocabulaire (astérisque).
- \* Comparer les systèmes politiques que les élèves connaissent.
- \* Faire définir la notion d'oligarchie, tyrannie et démocratie par l'élève avec ses propres mots. Puis exercices de vocabulaire où ces mots sont introduits dans un langage courant de la vie quotidienne.
- \* Travailler à partir d'illustrations représentatives de la vie quotidienne en Grèce.
- Etc.

##### **B1/**

- \* Travailler sur la construction des paragraphes pour hiérarchiser la construction du texte et s'aider à la compréhension grâce à la méthode.
- \* Travailler sur le vocabulaire clé par des exercices systématiques (synonymes, ...)
- Etc.

## A. LES CITÉS GRECQUES ET LEURS TYPES D'ORGANISATION POLITIQUE



Le « Beau Léagros », cavalier de parade (peinture sur vase, Munich, Staatliche Antikensammlungen)

Du VIII<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, la cité grecque va être le terrain de différents régimes politiques.

### 1. La cité grecque

C'est dans le cadre étroit de la « cité-État » (7) que les Grecs ont, dès le VIII<sup>e</sup> siècle, « inventé » la politique\*. La cité grecque est avant tout une communauté humaine ayant ses institutions et ses cultes propres qui s'inscrit dans un petit territoire rural groupé autour d'une ville. La vie politique naît quand, dépassant le cadre de la famille, une communauté d'individus se réunit périodiquement pour discuter ensemble des affaires communes, partager les responsabilités et désigner des représentants susceptibles de faire appliquer les décisions.

Dans toutes les cités, les droits politiques ne concernent qu'une faible partie de la population. Ils sont réservés aux seuls hommes adultes citoyens\* de la cité, tous ne jouissant d'ailleurs pas nécessairement des mêmes droits. En sont exclus les femmes, les hommes libres non citoyens de la cité, des citoyens déchus et les esclaves qui forment souvent la grande masse de la population.

### 2. Les différents régimes politiques dans le monde grec

Après la royauté, apparaissent en Grèce d'autres formes de gouvernement. À partir du VIII<sup>e</sup> siècle, dans la plupart des cités, les monarchies\* primitives ont dû peu à peu partager ou céder leur pouvoir. Les rois ont ainsi été le plus souvent dépouillés de leurs fonctions politiques et militaires pour ne garder qu'un rôle religieux. Ce sont généralement les familles les plus riches, celles qui possèdent la terre, qui s'emparent alors du pouvoir imposant à la cité un régime aristocratique\* ou oligarchique\*.

Dans une oligarchie (8), le pouvoir politique est concentré entre les mains d'un petit nombre de notables. Ainsi, à Sparte, il appartient à un conseil des Anciens de 30 membres élus à vie parmi les citoyens de plus de soixante ans (la *Gérouσία*) et à un petit collège de 5 magistrats annuels, les Éphores. L'existence d'une assemblée populaire regroupant périodiquement tous les citoyens ne doit pas faire illusion : privée de réel pouvoir, elle se contente d'approuver, par un simulacre d'élection, la désignation des dirigeants de la cité et d'entériner leurs décisions.

À partir du VII<sup>e</sup> siècle, se développe en Grèce une autre forme de gouvernement : la tyrannie\*. Cette usurpation du pouvoir par la force apparaît généralement à la suite de violentes crises sociales contre la domination sans partage de l'aristocratie. Dans de nombreuses cités, cette contestation du régime oligarchique aboutit à la mise en place d'un gouvernement personnel et autoritaire établi en dehors des lois. Considérée comme un régime de transition diversement apprécié par les auteurs grecs (9), la tyrannie s'est parfois maintenue dans un certain nombre de cités. Si elle a le plus souvent succombé sous les coups des aristocrates, elle a pu, en déstabilisant leur pouvoir, favoriser l'avènement d'une nouvelle forme de gouvernement : la démocratie.

C'est au cours du VI<sup>e</sup> siècle qu'émerge peu à peu dans le monde grec une nouvelle conception de la vie politique : la démocratie. Fondée sur les principes de liberté et d'égalité, elle tend à élargir la conduite des affaires publiques à un plus grand nombre de citoyens. Les premiers rouages de ce nouveau type de régime apparaissent dès la fin du VI<sup>e</sup> siècle à Athènes où ils vont ensuite se développer et se préciser jusqu'à la fin de la période classique.

#### Politique :

(du grec *Politiké*)  
Art de gérer les affaires de la cité (*polis*) et, par extension de l'État.

#### Citoyen :

Homme adulte jouissant de tous les droits réservés aux membres de la cité.

#### Monarchie :

(de *monos*, un seul et de *archia*, l'autorité)  
Pouvoir concentré entre les mains d'un seul homme (monarque).

#### Aristocratie :

(de *aristos*, le meilleur, et de *cratia*, le pouvoir)  
Gouvernement exercé par une classe privilégiée qui se considère comme la meilleure.

#### Oligarchie :

(de *oligoí*, un petit nombre, et de *archia*, l'autorité)  
Pouvoir exercé par un nombre restreint d'individus ou quelques familles.

#### Tyrannie :

Pouvoir personnel et autoritaire conquis de force par un usurpateur.

# Qu'est-ce que l'élève nouvellement arrivé est en mesure de comprendre et de produire, sur le plan linguistique, en histoire-géographie

Niveau linguistique de l'élève		A1	A2	B1
Face aux cours d'HG, l'élève :		N'est pas encore en mesure de comprendre, linguistiquement et culturellement, le contenu d'une leçon de classe type.	Commence à comprendre le thème de la leçon et est en mesure de comprendre des notions avec une adaptation très simplifiée du cours.	Est capable de comprendre la plupart des leçons avec du soutien.
Documents proposés à l'élève	Longueur	Texte de 50-80 mots.	Texte de 120 à 160 mots adapté à partir de la leçon ou un extrait abordable.	Texte de la classe type avec soutien lexical et culturel.
	Lexique	Vocabulaire concret et courant et hyperonymes (= terme générique : les cours d'eau, ...).	Vocabulaire concret et début de quelques notions abstraites générales (la densité, la préhistoire...).	Vocabulaire essentiel de la leçon, début des termes abstraits contextualisés.
	Conjugaison	Temps privilégié : présent, ainsi que passé composé et futur.	Introduction possible de l'imparfait et du passé simple.	Introduction des gérondifs et participes présent, et du conditionnel.
	Syntaxe	Phrase simple.	Début des phrases complexes.	Connecteurs logiques.
	Exercices	Relier, entourer, colorier, indiquer, écrire sous une image, souligner, compléter, relever des informations très simples dans un texte très court...	Mêmes exercices. Réalisation de questions très faciles de repérage ou d'activités proposées en classe type, en version simplifiée et en moins grand nombre.	Exercices similaires de ceux de la classe-type, mais moins nombreux et réalisables avec plus de temps.
Langue de la discipline	Lexique et syntaxe à travailler	Les consignes, le vocabulaire pour se repérer dans un manuel (page, leçon ...), les documents d'HG (chronologie, carte ...), les éléments d'une carte (directions cardinales, montagnes, pays, ville...), les expressions de la durée et de lieux (siècle, il y a 10 ans, depuis, en, quand, où ...). L'usage de la majuscule aux noms propres.	En relation directe avec ce qui est étudié en classe. L'expression de la conséquence avec "car" / "parce que". Travail sur la famille de mot (roi, royal, royauté, royaume...). Développement sommaire du champ sémantique rattaché à une notion (le roi, la couronne, le sceptre ...). Polysémie (temps, histoire...). Reprise et approfondissement de ce qui a été étudié au niveau A1.	En relation avec ce qui est étudié en classe-type. L'argumentation. Les liens de conséquence et chronologiques (antériorité, postériorité). Reprise et approfondissement de ce qui a été étudié au niveau A2.
Culture	Aspects culturels	En fonction de l'élève.	En fonction de l'élève et éventuellement, des leçons de classe type.	En fonction de l'élève et des leçons de classe type.
Leçon	Prise de notes	Peut recopier une leçon très courte.	Peut recopier une leçon courte.	Peut recopier la leçon. Commence à écrire sous la dictée.
Exigences pour les évaluations écrites	Production écrite	Ecriture phonétique, maîtrise de mots courants étudiés en classe, répondre par un mot, répondre par une phrase narrative ou descriptive très simple à partir de supports explicites et dont le vocabulaire a été étudié, syntaxe simple approximative et maîtrise de quelques formes grammaticales simples très courantes.	Rédaction de phrases simples de réponses, avec l'aide de documents A2 sur le thème de la leçon où il réinvestit les mots et notions étudiés. Peut raconter, décrire et commence à expliquer très simplement en relevant des informations facilement identifiables. Rédaction de courts paragraphes. Maîtrise encore très approximative de l'orthographe lexicale (parfois encore phonétique) et grammaticale courante.	Rédaction de paragraphes structurés par des connecteurs. Orthographe lexicale et grammaticale assez correcte. Erreurs ponctuelles dans le choix de mots ou la syntaxe. Est capable de développer sa réflexion en analysant un document.
Autres compétences scolaires à évaluer (tout niveau confondu)	Comme pour tout élève, on peut évaluer l'autonomie et l'initiative (recherche dans un dictionnaire, atlas, ...), le travail personnel à la maison, les compétences pour apprendre une leçon et la réinvestir, les compétences orales (réaliser des consignes données à l'oral, restituer à l'oral des connaissances acquises par l'écoute, compréhension de documents sonores...)			

**Entraînement ! Voici 3 documents qui ont été utilisés en classe d'accueil, indiquez quel niveau linguistique ont les élèves ayant mené ces activités avec l'aide du professeur.**

**Les grandes inventions : la notion d'ancien et de récent (1<sup>ère</sup> partie)**

**1. Ecris le nom des objets**

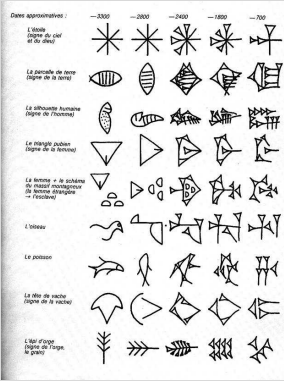
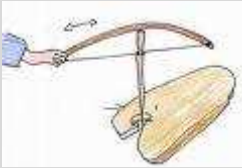
ordinateur – télévision – appareil photo – train – écriture – feu



Le t \_ \_ \_ \_

l' o \_ \_ \_ \_ \_

l'a \_ \_ \_ \_ \_



Le f \_ \_

l'é \_ \_ \_ \_ \_

la t \_ \_ \_ \_ \_

les l \_ \_ \_ \_ \_

**2. Classe les objets du plus ancien au plus récent**

- Il y a 502 000, on a inventé le .....
- Il y a 5000 ans, on a inventé l' .....
- Il y a 700 ans, on a inventé les ..... en Italie.
- Il y a 194 ans, on a inventé la .....en Angleterre.
- Il y a 181 ans, on a inventé l' ..... en France.
- Il y a 83 ans, on a inventé la ..... en Ecosse.
- Il y a 65 ans, on a inventé l' ....., en Angleterre.

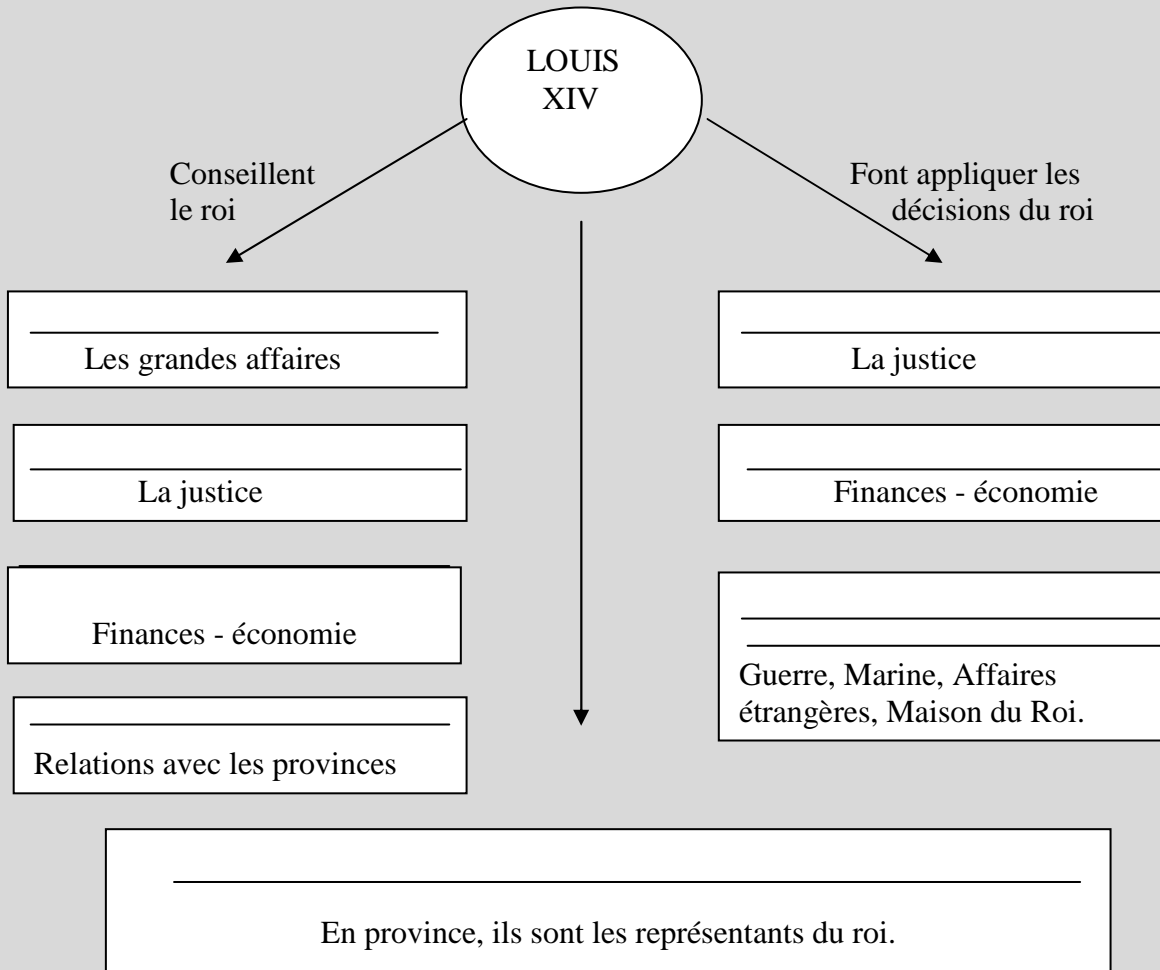
**3. Trouve 3 objets récents qui n'existaient pas il y a 100 ans :**

.....

**FICHE ACTIVITE : LA MONARCHIE ABSOLUE EN FRANCE ET SA REMISE EN CAUSE****I. Qu'est-ce qu'une monarchie absolue ?**

\* Frise p. 31 : Comment s'appelle le roi qui a régné avant Louis XIV ?

\* Doc. 4 p. 33 : Observez attentivement ce document pour compléter le schéma suivant :

**II. Comment est organisée la société sous Louis XIV ?**

\* Doc.3 p.39 : Dans cet édit (loi), Louis XIV interdit de pratiquer une religion, laquelle ?

\* Doc. 4 p. 39 : Quels sont les moyens utilisés pour convertir les protestants ?

\* Doc. 2 p. 38 : Lisez la première phrase et dites ce qu'est une manufacture (regardez dans la partie vocabulaire).

\* Doc. 5 p. 39 : Comment évoluent les effectifs de l'armée ?

\* Doc. 4 p. 41 : La société est divisée en 3 catégories, lesquelles ?

\* Doc. 4 p. 41 : Quels sont les 2 ordres au sommet de la pyramide ? Quel pourcentage de la pop représentent-ils ? A quel ordre appartient la majorité de la pop (97%) ?

**III. Quels sont les aspects de la crise du royaume de France à la fin des années 1780 ?**

\* Doc. 4 p. 59 : Quel est le montant des recettes ? Quel est le montant des dépenses ?

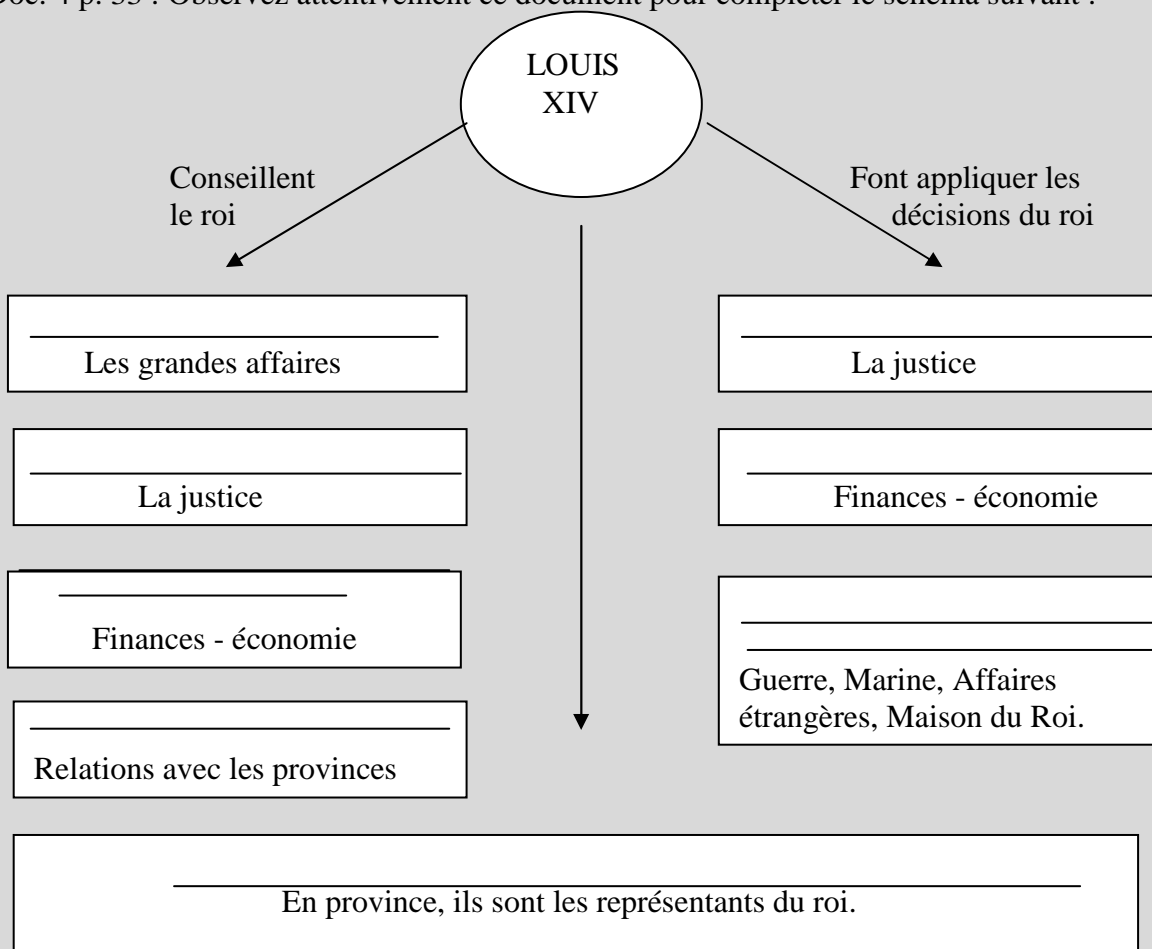
\* Doc. 3 p. 61 : Quel ordre de la société a rédigé ce cahiers de doléances (de plaintes) ?

***Merci à Véronique Bourgeois, professeur d'HG en classe d'accueil au collège, pour ces fiches d'activités de classe sur la monarchie absolue.***

## FICHE ACTIVITE : LA MONARCHIE ABSOLUE EN FRANCE ET SA REMISE EN CAUSE

### I. Qu'est-ce qu'une monarchie absolue ?

- \* Frise p. 31 : Qui a précédé Louis XIV ? Selon vous, quel est leur lien de parenté ?
- \* Doc. 2 p. 32 : De qui le roi tient-il son pouvoir ?
- \* Doc. 5 p. 33 : Relevez la phrase qui montre que le roi a tous les pouvoirs.
- \* Doc. 4 p. 33 : Observez attentivement ce document pour compléter le schéma suivant :



### II. Comment est organisée la société sous Louis XIV ?

- \* Doc. 3 p. 39 : Dans cet édit (loi), Louis XIV interdit de pratiquer une religion, laquelle ? Quelle est la seule religion alors possible ?
- \* Doc. 4 p. 39 : Quels sont les moyens utilisés pour convertir les protestants ?
- \* Doc. 2 p. 38 : Lisez la première phrase et dites ce qu'est une manufacture.
- \* Doc. 5 p. 39 : Comment évoluent les effectifs de l'armée ? pourquoi ?
- \* Doc. 4 p. 41 : La société est divisée en 3 catégories, lesquelles ?
- \* Doc. 4 p. 41 : Quels sont les 2 ordres au sommet de la pyramide ? Quel pourcentage de la pop représentent-ils ? A quel ordre appartient la majorité de la pop (97%) ?

### III. Quels sont les aspects de la crise du royaume de France à la fin des années 1780 ?

- \* Doc. 5 p. 53 : Lisez l'extrait « De l'Esprit des lois » de Montesquieu intitulé « Les pouvoirs doivent être séparés » et dites ce que critique l'auteur.
- \* Doc. 4 p. 59 : Quel est le montant des recettes ? Quel est le montant des dépenses ? Que pouvez-vous dire de la situation financière du royaume de France en 1788 ?
- \* Doc. 3 p. 61 : Quel ordre de la société a rédigé ce cahiers de doléances (de plaintes) ? Quels articles demandent la suppression des privilèges (de certains avantages) ?



### 3.3 La question des évaluations

#### *En classe-type*

Il est nécessaire d'évaluer le jeune en fonction de ce qu'il a pu réellement apprendre (évaluation critériée) et non en fonction de ses camarades. Pour cela, il est nécessaire de fixer des objectifs à atteindre. On peut se référer aux compétences transversales du livret de suivi s'il en existe un dans l'établissement.

#### *Les compétences transversales*

A titre d'exemple, les compétences transversales initiales pour un élève arrivant d'un autre pays (à plus forte raison s'il a été mal scolarisé) vont être de préparer une feuille de contrôle, compétence qui peut être évaluée dans le barème.

S'il a été peu scolarisé antérieurement ou découvre l'alphabet latin, on peut l'évaluer sur des compétences transversales de base qu'il a développées au cours des séances : recopier un texte sans se tromper, passer de l'écriture en script à l'écriture en cursive, reproduire un schéma légendé ou un tableau.

On peut l'évaluer sur des compétences transversales telles que l'apprentissage d'une leçon.

#### *Adapter les modalités du contrôle*

Il est souvent nécessaire d'adapter les contrôles en classe-type ou en classe d'accueil quand les niveaux sont hétérogènes. Au lieu d'adapter le contrôle en lui-même, on peut adapter les modalités de sa réalisation. En effet, l'élève est ralenti car il doit faire des efforts supplémentaires pour la compréhension et la production écrites. Voici quelques propositions pour adapter le temps de réalisation du contrôle :

- L'élève a un contrôle individualisé.
- L'élève peut commencer le contrôle en classe et le terminer à la maison.
- L'élève ne réalise que certaines questions du contrôle et le barème est réajusté sur ce qu'il a fait.
- L'élève lit avec le professeur les questions du contrôle, ce qui l'aide s'il a un bon niveau à l'oral mais un faible niveau à l'écrit. L'élève effectue un repérage des questions et se concentre uniquement sur les réponses, celles-ci étant envisageables si elles nécessitent peu de production écrite. Pour celles-ci, il est nécessaire de rassurer le jeune : il peut écrire phonétiquement si ses compétences sont très limitées.
- L'élève fait le contrôle sous forme d'oral avec le professeur.
- L'élève fait le contrôle avec le cahier, le livre et un dictionnaire.

Les notes comptent dans la moyenne. Les camarades doivent être éventuellement sensibilisés à la problématique de l'élève pour comprendre la différence de barème.

Il est essentiel que le travail mené en classe soit évalué pour l'élève nouvellement arrivé.

Pour faciliter la progression, les professeurs d'histoire-géographie peuvent travailler avec les autres enseignants pour déterminer des objectifs communs.

## **Bibliographie**

BOUVIER Béatrice, « Apprenants sinophones et place de la parole en classe de FLE », in PAUZET Anne (coord.), *Habitudes culturelles d'apprentissage dans la classe de français langue étrangère*, Paris, Les éditions de l'UCO, 2002.  
(document en ligne sur le site de CAIRN).

BERTOCCHINI Paola, COSTANZO Edvige, *Manuel de formation pratique pour le professeur de FLE*, CLE International, 2008, p. 144 à p. 164.

GAPAILLARD Claude, *La maîtrise de la langue pour l'enseignement de l'histoire, au collège*, Argos démarches, Scérén, CRDP Basse Normandie, 2008, 145 p.

VIGNER Gérard, *Enseigner le français comme langue seconde*, Paris : Clé international, 2001, p. 97 à p. 105 pour les langues de la discipline.

Le Lexique des disciplines, Cycle 3 (+ CD ROM), 2005, Fiches à photocopier - 21 x 29 cm - 1064 gr, ISBN : 978-2-7256-2394-8.

Jean-Baptiste KIETHEGA, *L'enseignement de l'histoire au Burkina Faso*, in Burkina Faso, Cent ans d'histoire.

### **Sites : à partir de lepointdufle.net.**

Par exemple, des exercices sur internet pour apprendre le paysage :  
<http://www.languageguide.org/im/landscape/fr/>  
[http://www.allgemeinbildung.ch/fach=fra/Paysage\\_01a.htm](http://www.allgemeinbildung.ch/fach=fra/Paysage_01a.htm)

### **Remarque : formation**

Il existe une formation pour se former dans l'enseignement de l'histoire-géographie en FLE-FLS grâce au CIEP.

**A1 niveau introductif : 100 heures d'apprentissage**

<b>Comp.</b>	Comprendre <b>un message très simple et très court</b> (annonces, affiches, courts dialogues...), des mots familiers et des expressions très courantes le concernant, concernant sa famille ou son environnement quotidien, concret et immédiat.
<b>Prod.</b>	Etre capable, <b>à l'aide de quelques mots</b> , de se présenter et présenter des personnes de l'environnement immédiat (description physique et identité), donner des indications spatiales (indiquer le chemin...), répondre et formuler des demandes d'informations prévisibles (invitation, formulaire, ...) et raconter des événements le concernant (carte postale...).

à l'oral			
Année :			
0	1	2	

à l'écrit			
Année :			
0	1	2	

**A2 niveau de survie : 200 heures d'apprentissage**

<b>Comp.</b>	Comprendre <b>les points essentiels d'un message</b> (conversation, information, récit, lettre) dans un registre courant sur des thèmes de la vie quotidienne.
<b>Prod.</b>	Etre capable, <b>en quelques phrases simples</b> , de se présenter, exprimer ses émotions et son opinion dans le cadre d'un récit ou d'une lettre (remercier, s'excuser, refuser ...), décrire des lieux et le caractère des personnes, dans une langue courante et dans des situations de la vie quotidienne.

à l'oral					
Année :					
0	1	2	3	4	

à l'écrit					
Année :					
0	1	2	3	4	

**B1 niveau seuil : 400 heures d'apprentissage**

<b>Comp.</b>	Comprendre <b>un message de façon détaillée</b> (exposé, débat, récit complexe) et suivre un discours argumenté, dans une conversation courante ou dans un exposé, sur des thèmes généraux (le monde du travail, l'écologie, l'éducation, l'autorité parentale...)
<b>Prod.</b>	Etre capable, <b>de manière détaillée</b> , de raconter des histoires (livres, films...), des expériences, des événements et des projets, donner des explications sur un projet ou exposer une idée en étant amené à argumenter de façon simple.

à l'oral						
Année :						
0	1	2	3	4	5	

à l'écrit						
Année :						
0	1	2	3	4	5	

A partir du niveau A1	Année :					
	0	1	2	3	4	5
<b>Conjugaison (usage / morphologie)</b>						
Présent						
Impératif						
Passé composé						
Futur proche						
Futur						
<b>Grammaire</b>						
Adjectifs démonstratifs et possessifs						
Articles définis, indéfinis et partitifs						
Comparatifs et superlatifs						
Expression de la durée (il y a, depuis...)						
Genre, nombre des noms et adjectifs						
Interrogation						
Négation						
Orthographe des mots courants A1						
Ponctuation et majuscules						
Préposition et adverbes de quantité						
Préposition et adverbes de lieu						
Présentatif "il y a"						
Pronom "on"						
Pronoms personnels sujet						
Pronoms toniques						

A partir du niveau A2	Année :					
	0	1	2	3	4	5
<b>Conjugaison (usage / morphologie)</b>						
Conditionnel présent (politesse...)						
Subjonctif présent (il faut que...)						
Imparfait						
Plus-que-parfait						
Passé simple (3ème personne du sing et pl)						
Sens passif						
<b>Grammaire</b>						
Discours rapporté						
Fonctions dans la phrase simple						
Pronoms en/y						
Pronoms compléments						
Pronoms interrogatifs (lequel...)						
Pronoms possessifs (le mien, ...)						
Pronoms démonstratifs (celui-ci, ...)						
Pronoms relatifs (que, dont, où, qui)						
Sens et emploi des articles						

A partir du niveau B1	Année :					
	0	1	2	3	4	5
<b>Conjugaison</b>						
Conditionnel (expression du souhait, volonté...)						
Subjonctif (expression du souhait, volonté...)						
Gérondif, participe présent						
Temps du récit						
<b>Grammaire</b>						
La phrase complexe (cause, but...)						

A partir du niveau A1	Année :			
	0	1	2	3
Activités quotidiennes (se lever, s'habiller...)				
Activités scolaires (contrôles, rédactions...)				
Argent (carte bleue, espèce, prix...)				
Animaux				
Chiffres et nombres				
Corps (nez, pied...)				
Couleurs				
Consignes (relier, souligner...)				
Date (jours, mois)				
Description physique (blond, gros...)				
Documents scolaires (carnet, assurance...)				
Emotions et sensations (content, faim...)				
Epistolaire (lettre, poste ...)				
Famille (père, oncle...)				
Fêtes (Noël, anniversaire...)				
Fournitures scolaire (ciseaux...)				
Heure et moment de la journée				
Lieux de l'école (cantine, cour...)				
Lieux de la ville (magasins, métiers...)				
Maison (escalier, chambre...)				
Matières scolaires et objets (microscope...)				
Météo (froid, pluie...)				
Meubles (bureau, lit...)				
Nationalités, pays, villes				
Nombres ordinaux (premier, deuxième...)				
Nourriture et boisson (fruit, thé...)				
Page de manuel (schéma, page...)				
Paysage (mer, montagne...)				
Sports (piscine, maillot de bain...)				
Transports (bus, avion...)				
Vêtements (manteau,...)				

A partir du niveau A2	Année :					
	0	1	2	3	4	5
Âge de la vie (vieillesse, adolescence...)						
Caractère et personnalité (généreux...)						
Chronologie (siècle, événement ...)						
Cinéma (acteurs, comédie...)						
Corps et organes (cœur, poumon, maladies...)						
Description des objets (matières, formes...)						
Flore (fleur, arbre, feuille...)						
Ordinateur (fichier, dossier..)						
Presse et médias (article, ...)						
Professions et formation (primaire, LP...)						
Gestes et attitudes (menaçant, brusque...)						
Registres de langue (familier, courant...)						
Relief (fleuve, forêt...)						
Sentiments (adorer, angoissé...)						
Genres littéraires (poésie, théâtre, conte...)						
Télévision						

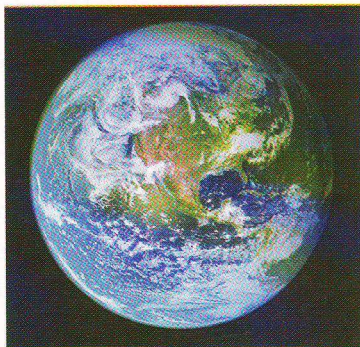
Annexe 3 :  
doc. créé par  
le casnav  
d'Amiens

A partir du niveau B1
En fonction des objets d'étude au programme dans la classe d'affectation : langue disciplinaire.

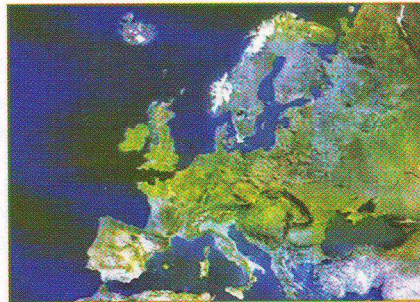
UNITÉ 4

D'UNE MATIÈRE À L'AUTRE

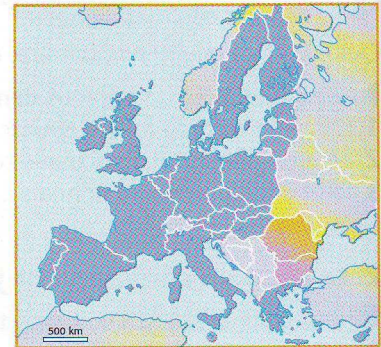
1 Observe.



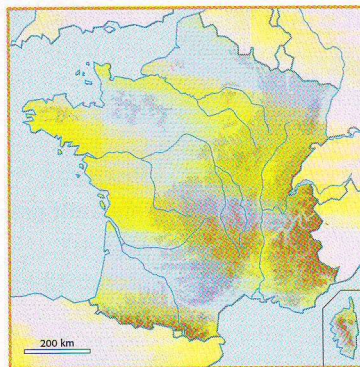
a.



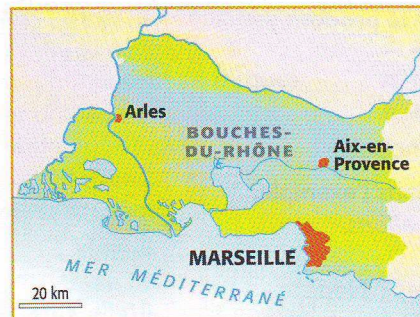
b.



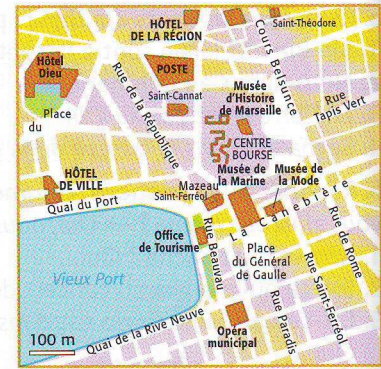
c.



d.



e.



f.

2 Associe les légendes aux photos.

1. Un plan de Marseille.
2. Une photo satellite du globe terrestre.
3. Une carte de France.
4. Une carte des Bouches-du-Rhône.
5. Une photo satellite de l'Europe.
6. Une carte d'Europe.

3 Classe du plus petit au plus grand.

1. Les Bouches-du-Rhône sont un département français.
2. La France est un pays.
3. L'Europe est un continent.
4. Marseille est une ville.
5. La Provence est une région.

4 Complète les phrases avec les mots de la boîte à mots.

1. Paris est la ... de la France.
2. Nantes est ...
3. La Méditerranée est ...
4. L'Atlantique est ...
5. La Seine est ...
6. La Corse est ...
7. Le Sahara est ...

LA BOÎTE À MOTS

- une capitale
- une mer
- une carte
- un océan
- un continent
- un pays
- un département
- un plan
- un désert
- un port
- un fleuve
- une région
- une île
- une ville

Cherche dans un dictionnaire la définition des mots suivants.

- une échelle
- une légende
- un globe
- la terre/la Terre